

# ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 01 ET 2 FÉVRIER 2024

RAPPORT DE MADAME  
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

RESU CONTU DI A CUMMISSIONE DI U SVILUPPU  
ECUNOMICU, DI U NUMERICU, DI L'ASSESTU DI U  
TERRITORIU È DI L'AMBIENTE RILATIVU À A  
GUVERNANZA DI L'ACQUA

RELEVÉ DE CONCLUSION DE LA COMMISSION DU  
DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE, DU NUMÉRIQUE, DE  
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE  
L'ENVIRONNEMENT RELATIF À LA GOUVERNANCE DE  
L'EAU EN CORSE

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Les commissions de l'Assemblée de Corse, conformément à l'article 47 de son Règlement Intérieur, ont la capacité de produire des rapports thématiques visant à éclairer les enjeux, susciter la réflexion, soumettre des propositions à l'instance parlementaire.

Dans ce cadre, la Commission du Développement Économique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement s'est vue mandatée pour réfléchir à l'amélioration de la gouvernance de l'eau en Corse afin que celle-ci dispose d'une entité à part entière, l'architecture actuelle ayant démontré jusqu'à présent qu'elle n'est pas de nature à garantir la mise en œuvre de politiques cohérentes, adaptées aux réalités et aux contraintes insulaires.

À cet effet, la Commission s'est réunie à trois reprises, entre avril et septembre 2023, pour auditionner différents interlocuteurs susceptibles à la fois d'apporter un témoignage et de construire une réflexion destinée à déboucher sur des propositions.

Les auditions menées ont permis de prendre connaissance de différents types d'organisation et de modes de fonctionnement conduisant à faire émerger leurs forces et faiblesses.

Le relevé de conclusions qui en résulte met en avant les évolutions envisageables à droit constant ou celles relevant d'un cadre législatif, réglementaire, ou institutionnel.

L'intégralité de ces travaux, recommandations et propositions, sont à la disposition des membres de l'Assemblée de Corse et du Conseil exécutif sous les intitulés *Relevé de conclusions* et *Recueil des actes*.

Dans la mesure où la préservation et la gestion de l'eau représentent, plus que jamais, un défi majeur face au changement climatique en cours, il m'a paru judicieux d'inscrire ce rapport à l'ordre du jour de la session.

Je vous serais obligée de bien vouloir en prendre acte.